

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de SAINT-ÉTIENNE-L'ALLIER

DOSSIER : N° PC 027 538 21 L0007

Déposé le : 29/10/2021

Affiché le : 29/10/2021

Demandeur : Monsieur BRETON Fabien

Nature des travaux : Maison individuelle

Sur un terrain sis à : Chemin des Pieutteries à
Saint-Étienne-l'Allier (27450)

Référence(s) cadastrale(s) : 538 AB 108, 538 AB
192

ARRÊTÉ accordant un permis de construire au nom de la commune De Saint-Étienne-l'Allier

Le Maire de la Commune d Saint-Étienne-l'Allier

Vu la demande de permis de construire présentée le 29/10/2021 par Monsieur BRETON Fabien, Madame LEFEBVRE Marion ;

Vu l'objet de la demande

- pour la destruction d'un bâtiment et la construction d'une maison individuelle ;
- sur un terrain situé Chemin des Pieutteries à Saint-Étienne-l'Allier (27450) ;
- pour une surface de plancher créée de 115,6 m² ;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants ;

Vu le plan local d'urbanisme approuvé le 05/07/2012, modifié le 08/02/2019 ;

Vu le Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie (RDDECI) adopté en date du 01/03/2017 ;

Vu l'avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France en date du 02/11/2021 ;

Vu l'avis du Maire en date du 29/10/2021 ;

ARRÊTE

Article 1

Le présent Permis de Construire est **ACCORDE**.

Saint-Étienne-l'Allier, le 16/11/2021

Le Maire

Jean-Charles BEAUCHE



NOTA BENE : La présente autorisation peut être le fait générateur de taxes et de participations d'urbanisme. Vous recevrez un avis d'imposition de la part des services de l'Etat ultérieurement.